

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/11/2025 - 14558 - 2011 B 00872 - 534 266 721 - 3FR



Exco
Socodet



BILAN - ACTIF

002751 - EURL 3FR

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF

Valeurs au 30/09/24
Val. Brutes Amort. & dépréc. Val. Nettes Valeurs au 30/09/23

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

	30 649	4 609	26 040	27 484
	583 083		583 083	584 333
	443		443	443
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	614 175	4 609	609 566	612 260

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients (3)

Clients douteux, litigieux (3)

Clients Factures à établir (3)

Personnel et comptes rattachés (3)

Créances fiscales et sociales (3)

Fournisseurs débiteurs

Groupe et associés (3)

Débiteurs divers (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

	238 782		238 782	152 138
	182 249		182 249	159 118
	9 518		9 518	3 814
				4 214
	227 764		227 764	285 020
	9 500		9 500	21 500
	33 449		33 449	14 477
TOTAL ACTIF CIRCULANT	701 262		701 262	640 280

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	1 315 437	4 609	1 310 828	1 252 540
--	------------------	--------------	------------------	------------------

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 25 NOV. 2025
sous le n° B 14558

PASSIF	Valeurs au 30/09/24	Valeurs au 30/09/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 600 000)	600 000	233 490
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	23 349	23 349
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	80 003	315 293
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	47 281	158 720
SITUATION NETTE	750 633	730 852
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	750 633	730 852
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	37 376	81 570
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	284 038	312 669
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	75 779	
Fournisseurs	7 118	7 099
Fournisseurs, factures non parvenues	3 820	5 468
Dettes fiscales et sociales	153 064	95 768
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-1 000	
Autres dettes		19 114
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	560 195	521 689
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 310 828	1 252 540
(1) Dont à plus d'un an		37 274
(1) Dont à moins d'un an	484 417	484 415
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

002751 - EURL 3FR

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 au 30/09/24		Du 01/10/22 au 30/09/23
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)	249 244		249 244
			199 473
Montant net du chiffre d'affaires	249 244		249 244
			199 473
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			21 012
Autres produits			9
			4 575
			13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			270 265
			204 060
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes			47 097
Impôts, taxes et versements assimilés			3 161
Salaires et traitements			155 334
Charges sociales			68 863
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 444
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			4
			28 421
			2 826
			101 085
			22 343
			1 789
			6
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			275 902
			156 471
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-5 637
			47 590
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice ou perte transférée			
Perte ou bénéfice transféré			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

002751 - EURL 3FR

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	Du 01/10/22 Au 30/09/23
Produits financiers		
De participation (3)	39 794	116 322
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 350	9 039
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	57 144	125 361
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	15 476	15 466
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	15 476	15 466
RÉSULTAT FINANCIER	41 668	109 895
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	36 031	157 485
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	15 000	12 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000	12 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 750	3 000
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 750	3 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 250	9 000
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices		7 765
TOTAL DES PRODUITS	342 409	341 422
TOTAL DES CHARGES	295 128	182 702
Bénéfice ou Perte	47 281	158 720

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 1 310 828,17 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 47 281,26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 10/01/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau	3 ans
- Mobilier	8 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORELLES		Frais d'établissement et de développement			
		TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles			
		TOTAL			
		Terrains			
		Sur sol propre			
		Constructions			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
CORPORELLES		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Autres immos corporelles	21 909,24		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	8 739,83		
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	30 649,07		
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	584 333,00		2 500,00
		Autres titres immobilisés			
FINANCIERES		Prêts et autres immobilisations financières	442,87		
		TOTAL	584 775,87		2 500,00
TOTAL GENERAL			615 424,94		2 500,00

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessons		
INCORPORELLES		Frais d'établissement & dévelop.				
		TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles				
		TOTAL				
		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. divers				
		Autres immos corporelles			21 909,24	
		Mat. bureau, inform., mobilier			8 739,83	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL			30 649,07	
		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations		3 750,00	583 083,00	
		Autres titres immobilisés				
FINANCIERES		Prêts & autres immob. financières			442,87	
		TOTAL		3 750,00	583 525,87	
TOTAL GENERAL				3 750,00	614 174,94	

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

	Lapital (e)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (e) (1u)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (e) (1e)	Brute	Nette	Priés et avances consentis par la société et non encore remboursés (e) (y)	Montant des cautions et avais données par la société (e)	Limite d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (e) (1u)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (e) (1u)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (e)
R'PROPRETE - 10 Bd de Brosse 21000 DIJON - 491390191	7 500,00		99,87	437 200,00					2 921 159,35	-251 290,51	
A VOTRE SERVICE - 15 Rue Du Lieutenant Schmitt 71250 CLUNY - 503699902	1 000,00		99,00	8 500,00	8 500,00				89 170,09	9 534,58	11 781,00
CABINET ROUSSEL EXPERTISES IMM - 10 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON - 538950676	90 000,00		94,99	85 490,00	85 490,00				382 925,64	-26 597,16	
ACDR - 10 Boulevard des Brosse 21000 DIJON - 791570781	10 000,00		52,50	4 751,00	4 751,00				7 250,00	1 263,99	
BR IMMO INVEST - 10 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON - 884138744	10 000,00		99,00	9 900,00	9 900,00						
FRAGECO - 4 Rue du Champs aux Pierres 21850 SAINT-APOLLINAIRE - 792879967	40 000,00		55,00	8 250,00	8 250,00				163 067,94	-43 584,24	
VAD - 1120 avenue du Maréchal de Lat 83600 FREJUS - 948265228	20 000,00		80,00	16 000,00	16 000,00				355 251,16	-10 694,00	

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

MS2B - 4 RUE DU CHAMP AUX PIERRES 21850 ST APOLLINAIRE - 831240142	40 000,00		50,00	4 000,00	4 000,00				1 447 587,31	-63 185,03	28 012,50
--	-----------	--	-------	----------	----------	--	--	--	--------------	------------	-----------

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part en Euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) Si s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (e)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (1) (e)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (1) (10)	Montant des cautions et avals octroyés par la société (1)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (1) (10)	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice écoulé) (1) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (1)
				Brute	Nette					
PELLION-ROUSSEL - 3 RUE DE LA PREFECTURE 21000 DIJON - 830085718	1 000,00		50,00	500,00	500,00			25 253,22	-7 397,59	
BR IMMOBILIER GESTION - 35 RUE MERCIERE 71250 CLUNY - 820868453	2 000,00		49,00	980,00	980,00					
BR IMMOBILIER TRANSACTION - 5 RUE DE LA CLAYETTE 71520 MATOUR - 820870657	2 000,00		49,00	980,00	980,00					
LES HAUTS ADRECHS - 1 RUE DE LA GRANGE FRANGY 71100 CHALON SUR SAONE - 897495594	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00					
GR20 IMMO INVEST - 1 rue Grange Frangy 71100 CHALON SUR SAONE - 948096185	5 000,00		50,00	2 500,00	2 500,00					
MARAICHERS THORONET - 1 Rue Grange Frangy 71100 CHALON-SUR-SAONE - 982319279	5 000,00		50,00	2 500,00	2 500,00					
LA MORVANDELLE - 10 bd de Brosses 21000 DIJON - 453632317	1 000,00		50,00	500,00	500,00			76 586,40	1 705,15	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (5) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au 5 A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, la préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant annulation des résultats (c) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (1) (6)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (1) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (1)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (1) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (1) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (1)
			Brute	Nette				

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	442,87		442,87
ACIIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	421 030,83	421 030,83	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 764,00	7 764,00	
	Etat & autres	1 754,08	1 754,08	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	227 764,13	227 764,13	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	9 500,00	9 500,00	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		668 255,91	667 813,04	442,87
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		420 781,00
Autres créances		227 764,00
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		648 545,00
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		359 817,00
Total des dettes		359 817,00
Produits		
Produits de participations		39 793,00
Autres produits financiers		17 318,00
Charges		
Charges financières		14 642,00

PRODUITS À RECEVOIR**PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN****MONTANT**

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

182 249,00

Autres créances

Disponibilités

11,45**TOTAL****182 260,45**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	37 376,34	37 376,34		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	10 938,43	10 938,43		
Personnel & comptes rattachés	27 172,70	27 172,70		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	28 302,18	28 302,18		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	96 216,20	96 216,20		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 372,97	1 372,97		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	-1 000,00	-1 000,00		
Groupe & associés (2)	284 037,73	284 037,73		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	484 416,55	484 416,55		

renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	44 159,01
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	39 474,55

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	102,40
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 820,15
Dettes fiscales et sociales	29 574,36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	33 496,91

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Cession 2610000007-3-TITRE PARTICPATIO	3 750	
EVI EURL MANAGA CESSION 100 PARTS FRAGECO*150€		15 000
TOTAL	3 750	15 000

TRANSFERTS DE CHARGES

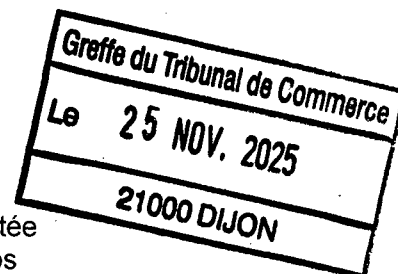
DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
FAE AGIRIS MAINTENANCE2023 RAFACT AGIRIS 2023	-308		
R'PROPRETE forfait trim REFACT PARTENARIAT WEB-DIGIT	2 565		
R'PROPRETE forfait trim PRESTATIONS SARL ROUSSEL	2 565		
R'PROPRETE forfait trim REFACT PARTENARIAT WEB-DIGIT	855		
R'PROPRETE CADEAUX CLIENTS LADOIX2022	513		
ROUSSEL MENAGE PARTENARIAT ECLOLINK TRIMEST	1 995		
R'PROPRETE CADEAUX VIN ROSE FACT PODECHAR	371		
EXPERTISE ROUSSEL -AVOIR AVOIR SUR FACT 2022-44	-855		
R'PROPRETE - AVOIR AVOIR SUR FACTURE 2022-60	-1 995		
R'PROPRETE forfait trim PRESTATIONS SARL ROUSSEL	2 565		
R'PROPRETE FORMATION PRATIQUE ChatGPT	208		
FAE MAINTENANCE AGIRIS A EXPERTISE REFACT MAINTENANCE AGIRIS	-308		
FAE AGIRIS MAINTENANCE2022 RAFACT AGIRIS 2022	-356		
EXPERTISE ROUSSEL IMMOBILIER PARTENARIAT ECLOLINK TRIM	855		
EXPERTISE ROUSSEL IMMOBILIER PARTENARIAT ECLOLINK TRIM	855		
EXPERTISE ROUSSEL IMMOBILIER CADEAUX CLIENT LADOIX 2022	342		
EXPERTISE ROUSSEL IMMOBILIER CADEAUX CLIENTS ROSE PODEC	297		
EXPERTISE ROUSSEL forfait trim PARTENAR MARKETINGforfait trim	855		
EXPERTISE ROUSSEL IMMOBILIER AGIRIS 2022	356		
EXPERTISE ROUSSEL IMMOBILIER AGIRIS 2023	308		
FRAGECO-Forfait trimestriel REFACT PARTENARIAT WEB-DIGIT	285		
FRAGECO FRAGECO forfait trim	285		
FRAGECO CADEAUX CLIENTS LADOIX 2022	171		
FRAGECO CADEAUX CLIENTS FACT PODECHARD	149		
FRAGECO PARTENARIAT MARKETING TRIM	285		
MS2B-Forfait trimestriel REFACT PARTENARIAT WEB-DIGIT	1 995		
MS2B FORFAIT TRIMESTRIEL PRESTATIONS MS2B	1 995		
MS2B CADEAUX CLIENTS2023 LADOIX2022	684		
MS2B CADEAUX CLIENTS VINS PODECHARD	446		
MS2B FORFAIT TRIMESTRIEL PARTENARIAT MARKETING ECLOLINK	1 995		
REFACT AGD FACTURE DUCLOS FACT DUCLAS AGD	-1 000		
FAE FRAIS VAS DGK FDC VAD REFACT FRAIS ACTE DGK -VAD	-191		
VAD REFACT HONO AVOC VENTE FDC	609		

002751 - EURL 3FR

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

VAD CADEAUX CLIENTS VINS PODECHARD	149
VAD REFACT HONO DUCLOS VTE FDC BOR	1 000
VAD REFACT FRAIS ACTE DGK	191
CONVENTION PRESTATIONS AVS CADEAUX CLIENTS ROSE PODECH	74
MANAGA FORMATION PRATIQUE ChatGPT	208

TOTAL 21 012,02



3FR

Société à responsabilité limitée
au capital de 233 490 euros

Siège social : 10, boulevard de Broses - BP 42292
21022 DIJON CEDEX
534 266 721 RCS DIJON

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24/02/2025**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 47 281,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	47 281,26 euros
Affecté à la réserve légale	2 364,06 euros

Le solde soit	44 917,20 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	44 500,00 euros
Soit 0,74 euro par part	
Le solde soit	417,20 euros
En totalité au compte « autres réserves ».	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 706 133 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une

imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 44 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Certifié conforme
La Gérance